Université Sorbonne Nouvelle
Paris III

Cabinet de la Présidence

Relevé de décisions du Conseil d'Administration du vendredi 19 septembre 2008
Séance n° 1

Ordre du jour :

1. Informations sur la rentrée universitaire.
2. Approbation du procès-verbal de la séance du vendredi 27 juin 2008.
3. Mesures financières :
   - Informations sur la préparation du Budget 2009.
   - Part du droit de scolarité affectée au Service Commun de Documentation pour l'année universitaire 2008 / 2009.
   - Part du droit de scolarité affectée au Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes pour l'année universitaire 2008 / 2009.
   - Précisions sur les tarifications spécifiques (intervention UNEF).
4. Statut des Présidents de Commission.
5. Nominations :
   - Directeur de la Formation Continue de Paris 3.
   - *Directeur Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation (point reporté à une prochaine séance).*
   - Chargé de mission pour la politique documentaire.
6. Composition de Commissions :
   - *Représentants de l'université au Conseil de la Bibliothèque de la Sorbonne (point ajouté en séance).*
   - Commissions disciplinaires :
     - Section disciplinaire compétente à l'égard des enseignants-chercheurs et des enseignants.
     - Section disciplinaire compétente à l'égard des usagers.
   - Commission du Budget : 2 sièges BIATOS à pourvoir.
   - Commission des Structures : 2 sièges BIATOS à pourvoir.
7. Questions diverses.

Point n° 1 : Informations sur la rentrée universitaire.

Pas de décision.

Point n° 2 : Approbation du procès-verbal de la séance du vendredi 27 juin 2008.

Le procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du vendredi 27 juin 2008 est approuvé à l'unanimité.

Point n° 3 : Mesures financières.

- **Part du droit de scolarité affectée au Service Commun de Documentation pour l'année universitaire 2008 / 2009.**

La part du droit de scolarité affectée au Service Commun de Documentation pour l'année universitaire 2008 / 2009 fixée à 29, 00 €uros est approuvée à l'unanimité, moins une abstention.

- **Part du droit de scolarité affectée au Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes pour l'année universitaire 2008 / 2009.**

La part du droit de scolarité affectée Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes pour l'année universitaire 2008 – 2009 fixée à 13, 00 €uros est approuvée à l'unanimité, moins 2 abstentions.

Point n° 4 : Statut des Présidents de Commissions.

Pas de décision. Point reporté à une prochaine séance.

Point n° 5 : Nominations :

- **Directeur de la Formation Continue de Paris 3 :**

La nomination de Mme Imtraud Behr en tant que Directrice du service de la Formation Continue de Paris 3 est approuvée à l'unanimité, moins 2 abstentions.

Points d'information :

- *Nomination de M. Carle Bonafous-Murat en tant que Chargé de mission pour la politique documentaire.*
- *Nomination de Mme Line Cottegnies en tant que Directrice des Presses de la Sorbonne Nouvelle, après un avis favorable au Conseil Scientifique lors de sa séance du 17 septembre 2008.*

Point n° 6 : Composition de Commissions :

- **Représentants de l'université au Conseil de la Bibliothèque de la Sorbonne (point ajouté en séance) :**

Les nominations de M. Carle Bonafous-Murat pour les Professeurs des Universités ; Mme Raphaëlle Plu-Jenvrin pour les Maîtres de Conférences et Mlle Céline Morin pour les Usagers en tant que représentants du Conseil d'Administration de l'université au Conseil de la Bibliothèque de la Sorbonne sont approuvées à l'unanimité, moins une abstention.

- **Sections disciplinaires :**

1) **Section disciplinaire compétente à l'égard des enseignants-chercheurs et des enseignants** :

- 6 professeurs des universités ou personnels assimilés dont au moins un membre du corps des professeurs des universités :

Mme Christine Hamon-Sirejols, Mme Catherine Naugrette, M. Carle Bonafous-Murat, M. Philippe Dubois, M. Daniel Mouchard et M. Christian Puech sont désignés en tant que représentants des professeurs des universités ou personnels assimilés à la section disciplinaire compétente à l'égard des enseignants-chercheurs et des enseignants.

Tirage au sort afin de déterminer l'ordre dans lequel ils seront appelés à siéger :

- **Numéro n° 1 : M. Daniel Mouchard.**
- **Numéro n° 2 : M. Carle Bonafous-Murat.**
- **Numéro n° 3 : M. Christian Puech.**
- **Numéro n° 4 : M. Philippe Dubois.**
- **Numéro n° 5 : Mme Catherine Naugrette.**
- **Numéro n° 6 : Mme Christine Hamon-Sirejols.**

- 4 maîtres de conférence ou maîtres-assistants ou personnels assimilés, titulaires,

Mme Raphaëlle Plu-Jenvrin, M. Raphaêl Costambeys, Mme Térésa Faucon et Mme Evelyne Payen sont élus en tant que représentants des Maîtres de Conférence ou Maîtres-Assistants ou personnels assimilés, titulaires à la section disciplinaire compétente à l'égard des enseignants-chercheurs et des enseignants à l'unanimité moins une abstention.

- 2 autres enseignants-chercheurs, titulaires.

M. Fayçal Najab et M. Jean-Marie Fournier sont élus en tant que représentants enseignants-chercheurs, titulaires à la section disciplinaire compétente à l'égard des enseignants-chercheurs et des enseignants à l'unanimité moins une abstention.

- 3 représentants des personnels, titulaires, exerçant des fonctions d'enseignement appartenant à d'autres corps de fonctionnaires.

Mme Annie Van Praet, Mme Nathalie Sebbane et M. Eric Martin sont élus en tant que représentants des personnels, titulaires, exerçant des fonctions d'enseignement appartenant à d'autres corps de fonctionnaires à la section disciplinaire compétente à l'égard des enseignants-chercheurs et des enseignants à l'unanimité.

2) **Section disciplinaire compétente à l'égard des usagers (lorsque le nombre des usagers, membres du Conseil d'Administration est inférieur à 10)** :

- 1 professeur des universités.

Mme Christine Hamon-Sirejols est élue en tant que représentante des professeurs des universités à la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers à l'unanimité.

- 1 maître de conférences ou maître-assistant ou personnel assimilé, titulaire,

M. Fayçal Najab est élu en tant que représentant des maîtres de conférences ou maître-assistant ou personnel assimilé à la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers à l'unanimité.

- 1 représentant des personnels, titulaires, exerçant des fonctions d'enseignement appartenant à un autre corps de fonctionnaires.

M. Eric Martin est élu en tant que représentant des maîtres de conférences ou maître-assistant ou personnel assimilé à la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers à l'unanimité.

- 6 usagers, soit 3 titulaires et 3 suppléants.

Mlle Ainhoa Aizpuru M. Nouar Belil, M. Raoul Bakota sont élus en tant que représentants titulaires des Usagers à la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers.

M. Abderamane Aboubakar et Mlle Céline Morin sont élus en tant que représentants suppléants des Usagers à la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers.

- **Commission du Budget : 2 sièges BIATOS à pourvoir.**

Mme Claudine Young et M. Christophe Blancquart sont élus tant que représentants des personnels BIATOS à la Commission du Budget par 21 voix pour et 1 voix contre.

- **Commission des Structures : 2 sièges BIATOS à pourvoir.**

Mme Nouria Aït-Atmane et Mme Christiane Saint-Marcoux élues en tant que représentantes des personnels BIATOS à la Commission des Structures par 21 voix pour et 1 blanc.